

# La forêt nourricière

**La législation forestière du royaume sarde spécifique à la Tarentaise aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, thème d'une conférence à la Société d'histoire et d'archéologie.**

La forêt a toujours été une ressource énergétique essentielle pour les populations des siècles passés. Cependant, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle dans notre vallée, le développement de l'élevage et de l'industrie minière ont conduit progressivement à une déforestation inquiétante des massifs.

Grâce à l'expertise de Bruno Berthier, maître de conférence de l'Université de Savoie, le public de la Société d'histoire et d'archéologie d'Aime a découvert les préoccupations et les enjeux contradictoires que nos aïeux ont dû affronter, entre développement de l'élevage et préservation d'une ressource forestière essentielle.

Dès la fin du moyen âge, la forêt préoccupe déjà les princes. Conformément à « l'esprit latin » qui nous caractérise, la forêt nourricière doit être préservée, mais aménagée au service des hommes. En effet, la nature sauvage reste inquiétante aux yeux des gens et on s'acharne à la domestiquer et à la valoriser dans un but de développement de l'humain. L'esprit des « Lumières », notamment avec Rousseau, prône la préservation de la nature vierge, mais ce courant de pensée remporte alors peu d'écho.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Etats de Savoie se dotent d'une organisation administrative avec la création du « Sénat de Savoie » doté d'un pouvoir à la

fois juridique et de police. Il prend rapidement des mesures de réglementation forestière qu'il s'efforce de faire appliquer, mais elles s'avèrent inefficaces.

## Les forêts en péril

Progressivement, l'activité économique de la vallée passe d'une économie uniquement vivrière à une économie fromagère qui deviendra prépondérante au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette extension aura pour corolaire un besoin d'extension des surfaces de pâturage et de fauche au détriment des surfaces boisées pour faire face à l'optimum démographique.

En parallèle les mines de plomb argentifère de Peisey, en pleine activité, consomment énormément de bois pour l'étagage des galeries et pour le « grillage » du minerai. En effet, à cette époque les parois des fours ne peuvent résister à la température du charbon, seul le bois doit être utilisé.

L'Etat de Savoie, soucieux de son indépendance vis-à-vis du sel, denrée éminemment précieuse dont l'Etat garde le monopole, encourage l'exploitation des salines de Salins et de l'Arbonne, pourtant peu rentables. Les tensions récurrentes avec la France voisine rendent l'approvisionnement en sel de Camargue aléatoire, une production locale est vitale. Là encore, la forêt est



*Les forêts de Tarentaise ont été coupées pour plusieurs raisons économiques : extension des pâturages, fabrication du fromage, travail dans les mines et dans les salines, et construction de maisons.*

rudement mise à contribution pour évaporer les eaux salines.

En 1760, une nouvelle réforme forestière spécifique à la Tarentaise est mise en place pour garantir coûte que coûte l'approvisionnement en bois des salines de Moûtiers : quatre secteurs sont désignés (Bourg-Saint-Maurice, Aime, Moûtiers et Bozel), avec un garde forestier pour chaque secteur. Définition des plans de coupes et, enfin une mesure de développement durable avec la mise en réserve d'un quart des bois communaux. La réglementation est durcie en 1777 et, sous l'autorité de l'Intendant, définition de zones de service pour les salines, coupes imposées, certaines forêts échappent aux villageois avec pour conséquence un décuplement des délits forestiers. Les constructions doivent obligatoirement être réalisées en pierres pour le rez-de-chaussée et le premier étage avec couverture en lauzes.

Cette exploitation forestière apporte toutefois du travail à la population. Mais dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la déforestation est massive sur les secteurs de Moûtiers, Bozel, Hautecour et même les forêts du Val d'Arly seront mises à contribution.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle l'amélioration de la métallurgie, permettant l'utilisation du charbon dans les fours à minerai et le début de l'exode rural, apportera enfin à la forêt un salutaire soulagement et lui évitera la ruine totale.

On voit donc bien comment le rôle de la géopolitique a pu influencer durablement la vie de nos aïeux qui ont su créer et faire perdurer une production fromagère de qualité dont la vallée continue de bénéficier.

Prochaine conférence le vendredi 8 mars, à 18h30 à la salle de spectacle d'Aime. Thème : « L'Abbé Chanoux : 50 ans de présence au Petit-Saint-Bernard », par Jean-Luc Penna.